

ALERTE - L'État sacrifie la santé participative et l'accès aux soins dans le 20ème arrondissement de Paris.

La MSP Pyrénées-Belleville exprime sa profonde sidération face à l'annonce brutale du Ministère de la Santé et de la Direction Générale de l'Offre de Soins de mettre fin au dispositif SEC-Pa d'ici fin avril 2026.

Le 29/01/2026, le cabinet du Ministère de la Santé et la Direction Générale de l'Offre de Soins ont brutalement annoncé l'arrêt total du financement national des Structures d'Exercice Coordonné Participatives, SEC-Pa (Article 51), et ce, dès fin avril, c'est-à-dire dans 3 mois. Cette décision, prise sans concertation des structures concernées et ne faisant l'objet d'aucune proposition d'accompagnement des équipes (licenciement de personnels, abandon des patients en cours de prise en charge) est une condamnation pour notre structure et pour l'accès aux soins des personnes les plus en situation de vulnérabilités. Les promesses de pérennisation ont été renierées alors qu'elles avaient été faites à maintes reprises aux 26 structures engagées dont 4 en Île de France .

L'État ignore ses propres évaluations

Toutes les évaluations, nationales comme internes de ce dispositif, valident la pertinence de ce modèle pour participer à la lutte contre les inégalités sociales de santé. En avril 2025, les [comités CSIS et CTIS](#) ont rendu des avis positifs et SEC-Pa était entré en phase de transition permettant d'établir le dispositif d'entrée dans le droit commun promis depuis le début de l'expérimentation pour permettre ensuite sa généralisation.

Le rapport d'appui à l'auto-évaluation de SEC-Pa à la MSP Pyrénées Belleville, rendu en janvier 2026 par la sociologue Laure Pitti, conclut à des effets positifs tant sur les personnes bénéficiaires du dispositif que sur les professionnels travaillant dans les structures de soins SEC-Pa.

La MSP Pyrénées-Belleville, engagée depuis 2022 dans cette expérimentation nationale, est aujourd'hui une référence du soin de proximité dans un quartier où les besoins sont immenses. Notre structure travaille, en concertation avec les patients, à agir sur tous les déterminants de santé des personnes. Ayant à cœur une approche globale de la santé, elle propose une offre de soins médical, psychologique et social.

Un désastre humain et social immédiat

La MSP Pyrénées-Belleville, par son action médico-psycho-sociale permise par ce financement d'Etat, est ainsi devenue :

- **Un bouclier contre la précarité par l'activité de médiation en santé** : 36 % de la population de notre quartier vit sous le seuil de pauvreté. La part de nos patients précaires (bénéficiaires C2S, AME) n'a cessé d'augmenter pour atteindre des niveaux records en 2023. 40 % des patients identifiés comme vulnérables sont actuellement accompagnés par nos médiateurs pour leurs droits ou leurs

rendez-vous avec des médecins spécialistes. Sans eux, ces patients sortent du système de soins. Fin avril, cet accompagnement prendra fin.

- **Une réponse adaptée aux patients en situation de poly pathologies ou de handicap** : nos patients "SEC-Pa" sont plus âgés et cumulent plus de pathologies que la moyenne, nécessitant des consultations longues, des visites à domicile et un suivi médico-social indissociable.
- **Un moyen de prévention et de promotion de la santé par les actions collectives** : ce dispositif, également menacé de disparition, permet à des patients vulnérables de sortir de l'isolement et de réduire leur consommation médicamenteuse en "retenant le pouvoir" sur leur santé.

Un drame social pour les travailleurs et travailleuses de la structure, ainsi que pour les partenaires-santé :

Concrètement, l'arrêt des dotations SEC-Pa entraînera :

- **Le licenciement de 7 salariés spécialisés** : médiateurs en santé, coordinateur de santé participative, psychologue, assistante sociale et accueillantes
- **La fin de la médiation en santé et de l'interprétariat** : Sans eux, des centaines de patients se retrouveront exclus du système de soin par barrière linguistique ou sociale.
- **La fin de la coordination psycho-sociale**: C'est ce qui permet à nos médecins, infirmiers, psychologues et travailleurs sociaux de ne laisser personne "passer entre les mailles du filet".
- **La fermeture d'actions territoriales d'aller vers unique** : les permanences à la résidence social Bisson, les ateliers de santé communautaire et les permanences d'accès aux droits de santé à la Cantine des Pyrénées.
- **Anéantissement de la participation des usagers** : Nous soignons avec les habitants, pas seulement pour eux. Ce lien de confiance est le seul rempart contre le renoncement aux soins. L'implication des habitants et usagers a pris un essor considérable comme le décrivent Laure Pitti et son collègue Akim Oualhaci.

Pour nos partenaires (hôpitaux de secteur, CPTS Paris 20, CMP de secteur, service social de proximité, associations de quartier), cette décision marque la fin de parcours coordonnés de soin qui soulagent pourtant largement la pression croissante que subit le système de santé, et notamment l'hôpital public, déjà accablé par les coupes budgétaires. L'arrêt des financements, et donc la perte d'un allié indispensable, est une catastrophe.

Nous demandons un moratoire sur cette décision brutale. Nous appelons les syndicats, organisations institutionnelles, élus de Paris et du 20ème arrondissement à se joindre à nous pour exiger le maintien des financements SEC-Pa et l'intégration réelle de la santé participative dans le droit commun.

Le 2/2/2025 L'équipe de la MSP Pyrénées-Belleville